

CHARTRE DIVERSITÉ ET RESPECT DES DROITS DE L'HOMME

Version : 1.0 – Avril 2025

Adresse : 4 Avenue Albert II – 98000 Monaco

Contact : contact@sianatech.com

Pour la société SIANATECH, la diversité, l'inclusion et le respect de la dignité humaine sont des principes essentiels à notre succès et à notre responsabilité sociale.

Notre réussite collective repose sur la confiance, l'équité et la valorisation des compétences de chacun, indépendamment de ses origines, croyances ou différences.

À travers cette charte, SIANATECH s'engage à garantir le **respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales** dans toutes nos activités, et à promouvoir un environnement de travail équitable, inclusif et bienveillant pour tous nos collaborateurs et pour nos parties prenantes.

1. Nos valeurs

Les valeurs de SIANATECH s'appuient sur trois piliers essentiels :

- **Respect de la dignité humaine** : chaque collaborateur doit être traité avec équité, courtoisie et respect.
- **Égalité des chances** : les décisions en matière de recrutement, formation, promotion ou rémunération reposent uniquement sur les compétences, l'expérience et la performance.
- **Inclusion et diversité** : nous considérons la diversité comme une richesse qui stimule la créativité et renforce la cohésion d'équipe.

2. Respect des standards internationaux et droits des collaborateurs

SIANATECH s'engage à respecter les droits humains et les libertés fondamentales dans l'ensemble de ses activités. Elle veille également à ce que ses partenaires, prestataires et sous-traitants respectent ces principes dans le cadre des relations d'affaires.

SIANATECH se réfère aux standards internationaux, notamment la Déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies et les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Toute situation ou signalement relatif à une atteinte aux droits humains fait l'objet d'un examen mené avec sérieux, impartialité et transparence.

Dans cet optique, nous nous engageons à :

- Garantir la **liberté d'expression**, d'association et de représentation du personnel ;
- Respecter la **vie privée** et la confidentialité des données personnelles ;
- Favoriser le **dialogue social** et la communication transparente entre la direction et les équipes.

3. Lutte contre la discrimination

SIANATECH garantit l'égalité de traitement de ses collaborateurs et s'interdit toute forme de discrimination, directe ou indirecte, fondée notamment sur l'origine, le sexe, l'âge, la religion, les opinions, le handicap, la situation familiale, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

La diversité est encouragée et toute forme de discrimination ou de représailles est strictement proscrite.

Toute situation ou signalement relatif à un fait discriminatoire fait l'objet d'un examen mené avec sérieux, impartialité et transparence.

4. Lutte contre le harcèlement et les violences

La société SIANATECH ne tolère aucune forme de harcèlement, de violence ou de comportement portant atteinte à la dignité des personnes, dans le cadre professionnel.

Elle s'engage à prévenir ces situations, à sensibiliser ses collaborateurs et à traiter tout signalement de manière confidentielle et appropriée.

5. Lutte contre le travail forcé

La société SIANATECH rejette toute forme de travail forcé ou contraint, conformément aux conventions fondamentales de l'OIT.

Elle garantit le libre consentement des collaborateurs à l'exécution de leurs missions, la liberté de circulation et interdit toute rétention de documents personnels.

Elle veille également à ce que ses partenaires et prestataires respectent ces principes.

6. Lutte contre le travail des enfants

La société SIANATECH interdit strictement le recours au travail des enfants, tel que défini par les conventions de l'OIT.

Elle s'engage à n'employer que des personnes âgées d'au moins 15 ans, et d'au moins 18 ans pour les travaux présentant des risques particuliers, conformément à la réglementation applicable.

7. Diversité et inclusion

La société SIANATECH valorise la diversité comme un moteur d'innovation, de performance et de cohésion collective.

Elle s'engage à créer un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable pour l'ensemble de ses collaborateurs.

Elle s'engage notamment à :

- Promouvoir l'égalité de traitement et d'accès à l'emploi pour tous, sans distinction d'âge, de genre, d'origine, de nationalité, de religion, d'opinion, de handicap ou d'orientation ;
- Encourager la **féminisation des métiers techniques et de management**;
- Adapter les postes de travail pour les personnes en situation de handicap lorsque c'est possible;
- Garantir un climat professionnel fondé sur la **bienveillance et la collaboration** ;
- Prévenir et sanctionner toute forme de **harcèlement moral ou sexuel** ;
- Sensibiliser régulièrement les collaborateurs aux valeurs d'inclusion et de respect mutuel.

8. Suivi et amélioration continue

SIANATECH veille à :

- Intégrer les principes de diversité, d'inclusion et de respect des droits de l'Homme dans l'ensemble de ses pratiques RH (recrutement, formation, évolution professionnelle, rémunération) ;
- Sensibiliser régulièrement les collaborateurs aux valeurs portées par la présente charte ;
- Veiller, dans la mesure du possible, à ce que ses partenaires, prestataires et sous-traitants respectent ces principes dans le cadre des relations d'affaires ;
- Mettre en place un suivi interne basé sur des **indicateurs factuels**, adaptés à la taille et à l'activité de l'entreprise. Ces indicateurs sont analysés périodiquement par la direction afin d'identifier les axes de progrès et d'adapter les actions mises en œuvre.

La présente charte est communiquée à l'ensemble des collaborateurs et constitue un engagement durable de SIANATECH en faveur du respect des droits de l'Homme, de la diversité et de l'inclusion.

Fait à Monaco, le 15 avril 2025

Pour SIANATECH

Yacine BAYAR – Gérant

(Signature)

